



COVID19

Bulletin d'information du Système des Nations Unies en Algérie

Situation de l'épidémie en Algérie

Le premier cas du Covid19 en Algérie a été notifié le 25 février 2020 et jusqu'au 12 avril, l'Algérie a confirmé 1914 cas, dont 1729 sont toujours sous traitement, et 293 décès. Environ **50%** des cas testés positifs sont concentrés à Blida et à Alger mais on note l'avancée de la propagation du Coronavirus dans les provinces, avec 46 des 54 wilayas affectées. Les dernières informations par rapport à l'épidémie se trouvent sur le site du Ministère de la Santé ([lien](#)) ainsi que la [carte épidémiologique Algérie](#).

1

Réponse par le Gouvernement Algérien

Afin de répondre aux énormes défis de la propagation du virus, le Ministère de la Santé a lancé un **Plan de préparation et de riposte** qui est flexible et structuré autour de plusieurs piliers techniques (i) la surveillance ; (ii) la prise en charge d'un cas suspect et d'un cas malade ainsi que le transport vers l'hôpital dédié (iii) l'acheminement des prélèvements biologiques, (iv) la tenue et matériel de protection ; (v) les précautions et standards en termes d'hygiène et les procédures de veille.

La gestion de la crise du virus est assurée par la cellule de crise, composée par les différents secteurs, au niveau du Premier Ministre, ainsi qu'une cellule de crise au niveau du Ministère de la Santé et les différentes institutions de l'état. Au niveau de chaque wilaya, un comité de veille et de suivi a été mis en place. Le Ministère de la Santé a également constitué un Comité Scientifique de suivi et d'évaluation qui publie les chiffres officiels des cas Covid19 dans le pays et une cellule de veille et d'écoute. Pour répondre aux questions des citoyens, un numéro vert (3030) est opérationnel depuis le début de la crise. La prise en charge clinique se fait dans les structures hospitalières de référence identifiées par le Ministère de la santé avec de lits réservés pour l'accueil de malades suspects ou infectés par le Covid19 dans les établissements hospitaliers. Depuis début avril, le Ministère de la Santé a généralisé le protocole de traitement à la chloroquine pour les malades Covid19.

Les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement ont été graduelles mais fermes, entre autres la suspension des dessertes maritimes et aériennes depuis le 18 mars, ainsi que la suspension de tous les transports publics, la suspension des activités non-essentiels, les restrictions de mouvements, le confinement partiel à l'ensemble des wilayas du pays, à l'exclusion de la wilaya de Blida qui demeure soumise au confinement total. **Le Premier Ministre** a donné des instructions relatives à l'application de sanctions

pénales relatives au non-respect des règles confinement à domicile et l'obligation de maintien en activité de certains commerces autorisés. Toutes les institutions et administrations publiques ont été appelées à prendre des mesures encourageant le travail à distance.

Les **mesures économiques** immédiates qui ont été prises concernant, entre autres (i) la mise en place d'une enveloppe d'urgence de 40 Milliards de DA pour couvrir les besoins immédiats du système de santé entre autres 100 millions de dollars pour accélérer l'importation de tous les produits pharmaceutiques en quantité suffisante santé (ii) la coupe de 30% du budget de fonctionnement sans toucher aux salaires des fonctionnaires (iii) le report du programme d'investissement et la réduction de 50% des investissements du groupe Sonatrach (iv) la garantie de stocks et de la chaîne de distribution des produits alimentaires (v) la baisse des taux directeurs de la Banque Centrale et un desserrement du marché des changes afin de réduire la pression sur la Banque Centrale. Une loi de finance supplémentaire est en cours de préparation.

Le Fonds Monétaire International a débloqué 100 millions de dollars et la Banque Mondiale 35 millions de dollars pour appuyer le gouvernement. L'UE a confirmé le 8 avril, la disponibilité jusqu'à 75 millions d'euros provenant des programmes d'action annuels pour appuyer l'Algérie dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus (covid-19).

Réponse du SNU par apport à l'appui à la riposte Nationale

Réponse à l'urgence Sanitaire à court terme :

A travers le Bureau du RC, l'offre d'appui du SNU au Plan National de Préparation et de Riposte à la Menace de l'Infection Coronavirus COVID-19 a été coordonnée et communiquée le 7 avril au Gouvernement. L'offre s'articule autour de cinq axes couvrant les principaux domaines de préparation et d'intervention en matière de santé publique, déclinés en actions et activités opérationnelles :

- Axe 1 : Mobilisation des ressources
- Axe 2 : Appui technique sanitaire
- Axe 3 : Logistique et achats
- Axe 4 : Communication
- Axe 5 : Prise en charge des groupes vulnérables

Par la suite, le Gouvernement algérien a sollicité l'appui du Système des Nations Unies pour l'achat des kits de prélèvement et de diagnostics. Depuis début mars, l'OMS a déployé une équipe d'experts épidémiologistes et infectiologues en Algérie pour renforcer le bureau et pour appuyer le Ministère de la Santé. En janvier 2020, l'OMS a mis à disposition du gouvernement algérien un premier échantillon des kits de dépistage et à travers l'intégration de l'OMS dans la Cellule de Veille au niveau du Ministère de la Santé, le SNU a appuyé la stratégie de communication (4 reportages ont été réalisés par l'équipe de communication de l'OMS (<https://www.afro.who.int/news/algerias-covid-19-hotline-props-rapid-response>)). D'autres agences ont également offert leur expertise dans le domaine de la communication, notamment pour des populations spécifiques et vulnérables et celles à risque élevé (UNFPA, PNUD, UNICEF, OIM, ONUSIDA, UNODC).

Réponse pour atténuer l'impact socio-économique:

Une analyse rapide de l'impact socio-économique, élaboré par les économistes du Bureau du Coordonnateur résident et la Commission Economique pour l'Afrique est en cours, avec l'appui des différentes agences des Nations Unies. L'analyse concerne l'impact macro-économique général et l'impact spécifique sur les secteurs clés de l'économie et sur les secteurs sociaux. Sur la base des données existantes, l'analyse incorporera les nouvelles vulnérabilités et les facteurs aggravants de vulnérabilités et d'inégalités, y inclus la violence faite aux femmes. Ceci aboutira à des recommandations d'interventions pour venir en aide aux plus vulnérables et de politiques publiques pour booster l'économie et réduire les facteurs de vulnérabilités.

A cet effet, deux groupes de réflexion pour les domaines économique et social ont été activés pour appuyer les analyses d'impact socio-économique du COVID-19 à court terme (avec l'UNECA et du BCR). Les conclusions de ces analyses serviront à alimenter un plan de réponse socio-économique du SNU, en étroite collaboration avec les contreparties concernées, pour les 12-18 mois à venir.

En parallèle, une étude socio-économique plus approfondie a été proposée au gouvernement, en partenariat avec le PNUD et le BCR.

Réponse humanitaire du SNU aux populations réfugiées et migrantes

Pour les **réfugiés urbains, les demandeurs d'asile, et migrants en détresse** des activités de life-saving sont maintenues par le HCR et l'OIM pour délivrer une assistance sanitaire et psychosociale et assurer les services de bases essentiels aux personnes les plus vulnérables. Le gouvernement a exprimé sa préoccupation quant à d'éventuels cas de migrants et réfugiés en situation de détresse sanitaire et sociale et a demandé d'être informé afin de pouvoir solliciter un appui et.

Au niveau des camps de réfugiés à **Tindouf**, le PAM, le HCR, l'UNICEF et les ONG préparent un appel commun pour mobiliser des fonds afin de répondre à la COVID-19 dans les camps et d'atténuer les effets de la pandémie qui exacerbent les vulnérabilités existantes.

Réponse par le SNU vis-à-vis son personnel:

Depuis février, au début de l'épidémie, le SNU a formé son Crisis Management Team et une Task Force Covid19 s'appuyant sur le groupe de points focaux Urgence, qui se sont réunis afin de :

- Approvisionner le personnel et agents de sécurité en stocks de kits PPE (masques, gants, gel hydroalcoolique) ;
- Revoir le Plan de Contingence pour la prévention et la gestion des cas suspects parmi les staffs des Nations unies et/ou leurs dépendants ;

- Dispenser de sessions de sensibilisation du staff/agents de sécurité/entretien et diffusion des messages de prévention.

Le Plan de Contingence adopté par le CMT définit les mesures de prévention et les procédures par rapport à la gestion d'un cas suspect et d'un cas confirmé parmi le personnel des Nations unies, ainsi que les 3 phases de riposte. Une cellule pour l'appui psycho-social a été mise en place à travers deux stress counselors. Jusqu'à ce jour, aucun staff ni dépendant du SNU n'a testé positif au Covid19.

➡ **Phase 2** de la riposte SNU a été activée le 11 mars 2020, à la suite de l'annonce du gouvernement des mesures restrictives, avec l'application du Business Continuity Plan de chaque agence qui réduit la présence du staff au bureau.

➡ **Phase 3** de la riposte SNU a été activée le 16 mars 2020 avec une présence au bureau pour les fonctions critiques uniquement, et Télétravail pour tout le personnel jusqu'à nouvel ordre.